

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ISÈRE



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDOS ISERE

JEUDI 28 MARS 2024

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Jean-Michel LOSA ouvre la séance à 18h10. Il remercie toutes les personnes présentes.

PRÉSENCES

Comités Départementaux présents et représentés

Basket Ball (Monique MOPIN) - C.D.I.M.J.S (représenté par BODON Bernard) - Course d'Orientation (Jean-Michel BOUCHET) – Cyclotourisme (PASCAL Roger – Thierry VEYRAT) - ESCRIME (Hervé MESNIL) – FFESSM (Thierry HELME) - F.S.C.F (GAUTIER Didier) - Football (Thierry TRUWANT – Hervé GIROUD) – Gymnastique (Dadou DIBILIO CONTRERAS) – Haltérophilie (Véronique MENONI) - Handball (Patrice PERRIN) – Handisport (Dominique RAGOT) – Judo (Chantal MAILLARD) – Natation (représenté par BODON Bernard) – CDOMS ISERE (Claude Balmand) – Parachutisme (pouvoir à Jean-Michel LOSA – Randonnée Pédestre (Pouvoir à Jean-Michel LOSA) - Rugby (Christian NIER) – Savate Boxe Française (Elisabeth DUCRET) – Sports Adaptés (Bernard JACOB) – Sports de Glace (Muriel AUDEMARD) - Sports Universitaires (Thierry PLACETTE) - Tir à L'arc (Guy-Hervé SAVORNIN) – U.N.C.U (J. DEPORTES) - U.G.S.E.L (André SISUN) – USEP (Philippe SEVREZ) - Sports de Neige (Didier PICQ) – Taekwondo (Michel GIRAUD) – Volley (Thierry PLACETTE)

Comités Départementaux Excusés

Course d'Orientation (Christine ROUCOULE) – Tennis (Marcel CENATIEMPO)

Ligues, structures sportives et associatives résidentes de la Maison Départementale des Sports

Profession Sport 38 (Mireille BERTHOIN)

Ligues, structures sportives et associatives résidentes dans la Maison des Sports Excusés

Membres du Comité de Direction présents ou représentés

Les Membres d'Honneur : Jean-Luc BLANCHON

Les Membres élus : Muriel AUDEMARD – Elisabeth DUCRET – Gérard FOUREL – Didier GAUTIER – Alice GRENET – Jean-Michel LOSA – Chantal MAILLARD - Christian NIER — Véronique ROSTAS — Thierry TRUWANT – Marie-Noëlle WATTIER – Pierre COTTON - Didier PICQ - Thierry PLACETTE - Roger POLETTI – Philippe SEVREZ – Jean-Louis TRAMBOUZE

Membres du Comité de Direction Excusés

Les Membres d'Honneur : Claude MONTESSUY - Michel DONNADIEU

Les Membres élus : Marcel CENATIEMPO

Personnalités /Invités présents

Jacques DEPORTES (Trésorier OMS Grenoble) – Emilie BUTTIN (Directrice DTPJJ) - Jean-Louis TRAMBOUZE (Représentant Membre du CROS) - Emilie GIRAUD (Experte comptable RMC/AGORI) – Jean-Paul PEPIN (Commissaire aux comptes) – Yanis AMEZIANE (Le Département) – Michel SAVIN (Sénateur) – Franck RICCHETTI (Adjoint SDJES) – Olivier HEINEN (Adjoint Préfecture)

Personnalités /Invités Excusés

Chloé SALAUN-BECU (Ceffe SDJES) Martine KOHLY (Vice-Présidente Le Département) – Marie-Christine PLASSE (Présidente du CROS Rhône-Alpes) – Marie-Noëlle BATTISTEL (Députée) – Didiere RAMBAUD (Sénateur) – Olivier VERAN (Député) – Guillaume GONTARD (Sénateur) – Frédérique PUISSAT (Sénatrice)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2023
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités
4. Vote du rapport moral
5. Rapport financier 2023
6. Rapport du commissaire aux comptes
7. Vote du rapport financier 2023
8. Affectation du résultat
9. Fixation de la cotisation 2024
10. Budget prévisionnel 2024
11. Questions diverses
12. Intervention des personnalités

L'AG de notre comité débute par l'intervention de M. HEININ en charge de la sécurité civile au cabinet du Préfet de l'Isère sur les risques d'atteintes à la laïcité dans le milieu sportif.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 MARS 2023

Aucune remarque n'étant faite au niveau de l'assemblée, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 mars 2023 est adopté à l'unanimité des présents.

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

M. HEINEN, Adjoint au Directeur de cabinet à la préfecture,
M. GROS, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale de l'Isère
Mme BECU-SALAÛM, Directrice départementale du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Isère
M. Yannis AMEZIANE, Chef de service des sports de l'Isère, représentant Mme Martine KOHLY, vice-présidente de l'Isère en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports. Excusée
Madame BUTTIN, Directrice de la DTPJJ de l'Isère,
Mesdames et messieurs les représentants des services de l'État,
Mesdames et Messieurs les élus,

Chers Dirigeantes, Dirigeants, sportives, sportifs et amis du sport isérois, nous vous remercions de votre présence ce soir.

Les Jeux en France, dans 119 Jours ! Un évènement planétaire !

Le CDOS est en effet pleinement engagé pour cet évènement unique depuis de longs mois. Notre mission est de mettre en œuvre sur notre territoire les programmes développés par Paris 2024 et d'impliquer, ainsi, notre département à la dynamique et la réussite des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Que d'événements à venir et à célébrer dans les prochains mois. L'Isère n'est pas en reste avec notamment le Relais Isère Terre de Jeux 2024 qui sillonne, depuis octobre 2023, nos plaines, nos vallons, nos montagnes avec ferveur et enthousiasme. Le Conseil départemental et le CDOS peuvent être heureux de voir l'engouement autour de cet évènement intergénérationnel qui vient fêter l'olympisme et valoriser les territoires.

Espérons voir briller nos olympiens avec de beaux résultats, amenant un engouement dans les clubs comme bien souvent après une olympiade. Positivons en espérant que ces jeux dans ces temps tourmentés apportent un vent d'apaisement à la société et de fraternité entre les peuples.

Le sport de tout temps a regroupé un ensemble de valeurs, socle du vivre ensemble. C'est un lieu d'apprentissage de la vie en groupe, de l'épanouissement de soi, de l'intégration, du goût de l'effort mais surtout c'est un vecteur d'amélioration de la santé mentale et physique. La pratique sportive, quelle qu'elle soit, est primordiale au sein de nos sociétés parfois défaillantes.

La parenthèse PARIS 2024 ne doit toutefois pas masquer une réalité inquiétante puisqu'il faut en effet redouter une continuation, voir une intensification de la crise du bénévolat, avec statistiquement de nombreux arrêts de dirigeants. Les bénévoles représentent la sève du mouvement sportif. Ce sujet est vital pour la vie du système associatif français. Un travail de reconnaissance doit vraiment être entrepris si nous ne voulons pas voir mourir notre modèle associatif. Trouvons un brin d'espoir dans les actions mises en place par l'état avec le service civique, le service national universel. Espérons que ces missions créeront des vocations chez les jeunes pour intégrer le monde associatif.

Le comité olympique et sportif de l'Isère a, au cours de cette année 2023, œuvré avec ses salariés dont je remercie ici l'investissement pour promouvoir et accompagner le monde sportif, associatif et éducatif de l'Isère.

Comme vous le verrez dans les présentations de chaque pôle, un travail conséquent a été mené en coopération avec le département de l'Isère, l'ARS, les organes déconcentrés de l'Etat, les communes et EPCI, le monde scolaire, les associations en milieux sensibles, les iséroises et isérois.

Toutefois, il convient de mentionner un point de vigilance au sujet du modèle économique de notre comité. Nous sommes la structure olympique de la région AURA ayant le plus grand nombre de salariés avec 21 collaborateurs représentant 18 équivalents temps pleins. Nous atteignons la taille critique d'une association loi 1901 avec l'effet ciseau des recettes qui diminuent d'un côté et des charges qui augmentent de l'autre, avec notamment les frais de fonctionnement inhérents à l'activité d'une structure de notre taille.

Le monde associatif a été encouragé, via la professionnalisation et en s'appuyant sur la CCNS, à développer l'emploi dans le sport. Mais les règles juridiques et sociales associatives n'ont pas évolué pour s'adapter à la réalité de nos modèles économiques en termes de gestion salariale. nous sommes également confrontés à des seuils d'imposition qui n'intègrent pas la spécificité de notre activité associative. Contrairement au secteur privé marchand, les recettes induites par nos activités de prestations de service sont systématiquement dédiées à la consolidation de l'emploi au sein de nos structures.

Un travail législatif doit s'engager pour faire cesser cette dichotomie sans quoi il nous faudra réfléchir à d'autres alternatives qui pourraient être douloureuses pour le CDOS et ses salariés.

Heureusement, dans ces difficultés économiques nos principaux financeurs, le Département de l'Isère avec sa Vice- Présidente Martine KHOLY, l'ARS, la DRAJES, l'Agence Nationale du Sport et des partenaires privés comme par exemple AGIR A DOM sont à notre écoute avec une attention accrue et un travail collaboratif constructif qui permet aux dirigeants du Comité de piloter avec sérénité le développement futur de nos missions.

Pour 2024, notre feuille de route sera de :

- Maintenir nos finances à l'équilibre
- Développer de nouveaux partenariats, publics prioritaires, entreprises
- Accentuer la mobilisation de nos comités, associations pour mutualiser plus d'actions communes comme les formations bénévoles, l'emploi, les manifestations ...

Sur ce point, je ferai une remarque. Les fédérations, pour assoir leur gouvernance, ont intégré de nombreuses actions au sein de leurs projets sportifs territoriaux. L'observation est la suivante : Cette organisation très hiérarchique et de plus en plus hermétique, a tendance à se mettre en place au détriment d'un fonctionnement plus transversal. Là où le monde sportif pouvait mutualiser et regrouper pour le bien de tous, on observe une certaine forme d'individualisme nuisible à la solidarité et à l'efficacité sur le terrain puisque parfois vecteur de doublon. C'est bien dommage !

- Accompagner Le service civique, le SNU et le Guide Asso (suivant orientation)
- Mener des Campagnes de sensibilisation : violences, parité, radicalisation
- Développer le sport santé tous publics MSS et DAPAP 38
- Accentuer notre visibilité et notre mission de tête de réseau du mouvement sportif isérois
- Que les Jeux 2024 soient une belle aventure et une fête populaire en Isère

Je voudrais profiter de ce moment où les tensions au cœur de notre société sont abyssales pour dire à chacun de nous, dirigeants que nous devons être les garants de la promotion et de la défense des valeurs de notre République : « Liberté, Egalité, Fraternité »

La laïcité doit être l'ADN de notre action pour lutter contre ces menaces venant de toutes parts.

J'aurai un dernier message à vous adresser, message qui a toute son importance à l'approche d'une année électorale :

- A celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient découvrir le fonctionnement du Comité Départemental Olympique je vous invite à vous présenter ce soir. Dès septembre, vous pourrez assister à nos conseils d'administration en tant que membres cooptés afin de découvrir notre fonctionnement. Nous espérons suffisamment motiver votre curiosité pour que certaines et certains d'entre vous rejoignent CDOS Isère dans un an.

Ayant été assez long, je ferai quelques remerciements mérités :

- Je remercie, toutes et tous les représentants des comités, présents ce soir.
- Merci aux membres du CDOS : les élus et les collaborateurs pour leur investissement, leur engagement permanent
- Je remercie les services préfectoraux, la SDJES pour leurs aides sur des sujets spécifiques
- Je présente mes remerciements les plus sincères à tous nos partenaires.
- Cette année, tout particulièrement, je tiens à dire toute ma gratitude à deux partenaires qui ont été à nos côtés ces derniers mois pour un travail constructif et de qualité :
 - Le Conseil Départemental de l'Isère avec M. Barbier, Président du Conseil Départemental, ses vices présidentes aux sports, Mme Kholy, à l'autonomie, Mme Hartmann, à la santé, Mme Poutier, et à leurs responsables de service.
 - L'Agence Régionale de Santé et la DRAJES.

Je terminerai par cette citation d'Henry Ford, qui représente la vision qui m'anime :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

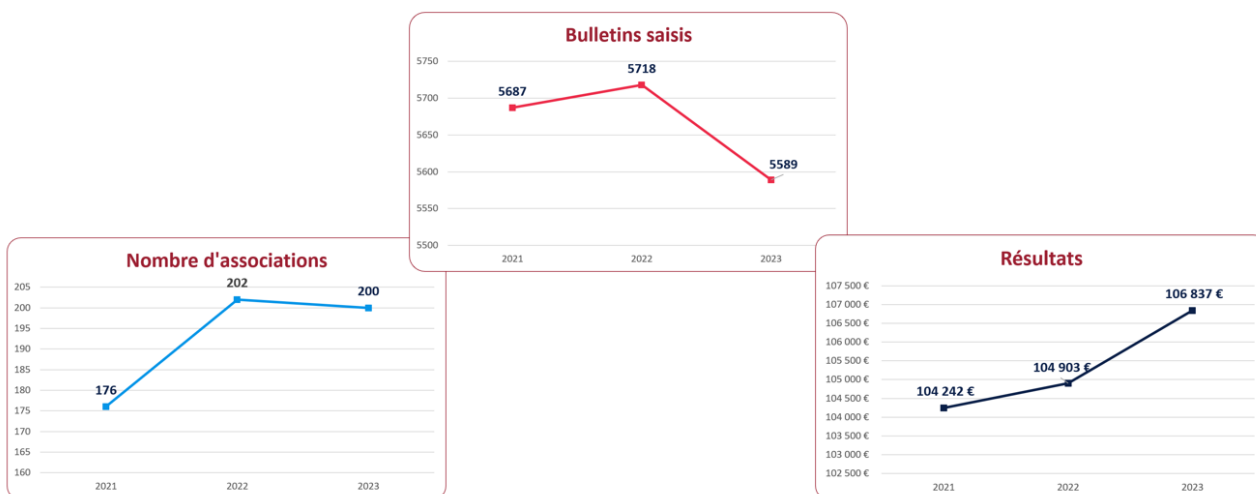
Je vous remercie de votre attention et souhaite à toutes et tous de beaux moments de joie et plaisir pour les mois à venir.

- **Vote du rapport moral : Approuvé à l'unanimité**

3. COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

POLE VIE ASSOCIATIVE ET PROFESSIONNALISATION

Le service Impact Emploi a de nouveau maintenu son activité en 2023



La formation Bilan 2023

**Dirigeants
Bénévoles**

**147
Participants**

- 11 formations de modules de 2h et 4 formations PSC1 + 2 Recyclage PSC1:
- « Création, Gestion, Gouvernance: L'association et son environnement »
 - « Etablir la comptabilité de son association »
 - « La fiscalité, les dons et le mécénat pour son association »
 - « Les divers financements pour une association »
 - « Les responsabilités juridiques et sociales des dirigeants bénévoles »
 - « Comment bien préparer et conduire une réunion »

**Formations auprès
des collectivités**

**2 Collectivités
36 Participants**

- Commune de Domène et la Comcom du Grésivaudan :
- « Le Bénévolat : effectuer une campagne de recrutement et valorisation »
 - « Les responsabilités juridiques et sociales des dirigeants bénévoles »

PSC1 et Recyclage PSC1 : avec l'aimable collaboration du Comité UFOLEP38

Qualiopi



CRIB - Commentaire du Président : nous réfléchissons actuellement à notre participation au réseau SAVAARA, en coordination avec les présidents des CDOS AURA.

Guid'Asso



Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'Etat et Le Mouvement Associatif, Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations Loi 1901. Le CDOS Isère fait partie du consortium de co-animation du dispositif Guid'Asso sur le département de l'Isère et sera labellisé « **Accompagnement Généraliste** ». Le service proposé dans ce cadre est accessible à tou-te-s, sans condition, selon le principe d'universalité.

<https://www.associations.gouv.fr/guid-asso.html>

42 Accompagnements individuels réalisés

- Questions juridiques sur la vie associative
- Questions juridiques sur le droit du travail
- Les subventions, les dons, création et fusion

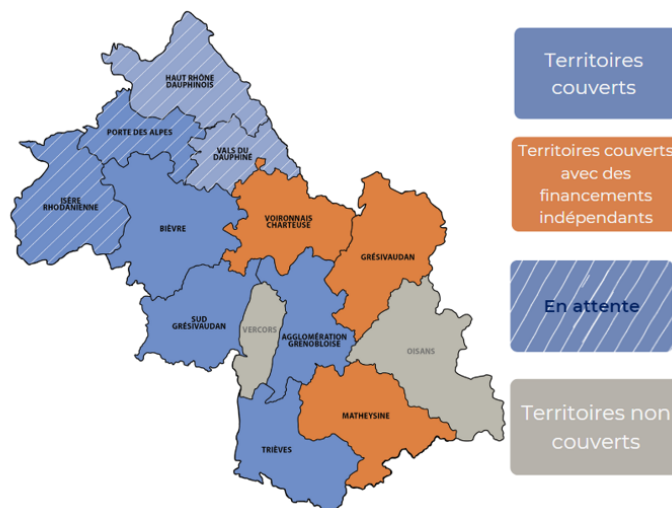
MSS Prescri'Bouge : Bilan d'une Olympiade

2020	<ul style="list-style-type: none"> 347 nouveaux bénéficiaires et 253 bilans 843 personnes accompagnés depuis 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Une majorité de personnes de 50 à 79 ans
2021	<ul style="list-style-type: none"> 575 nouveaux bénéficiaires et 548 bilans 1107 personnes accompagnés depuis 2017 dont 70 % de femmes Orientation par les structures sanitaires (32%) et les médecins généralistes (27%) 	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne d'âge : 60 ans Pathologies les plus représentées : Diabète, Cancer et Obésité 1117 séances d'ateliers passerelles - 201 structures référencées pour 403 activités
2022	<ul style="list-style-type: none"> 659 nouveaux bénéficiaires 518 bilans réalisés 1127 personnes accompagnées dont 73% de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne d'âge : 60.3 ans 284 structures référencées, avec 548 créneaux d'activités
2023	<ul style="list-style-type: none"> 660 nouveaux bénéficiaires 867 bilans, dont 635 bilans initiaux 1324 personnes accompagnées dont 72% de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne d'âge : 60 ans (71% ont entre 50 à 79 ans) Public : +60 ans, obésité, HTA, ...

Effectifs – Développement territorial

Effectifs :

- 2017 : 2 ETP + 1 ETP à partir de Décembre
- 2018 : 6 ETP
- 2019 : 6 ETP
- 2020 : 6 ETP + 2 ETP à partir de Septembre
- 2021 : 8 ETP
- 2022 : 9,5 ETP
- 2023 : 11,4 ETP (13 salariés)**



Partenariats



363 structures
854 activités



530 orientations
295 pro de santé



- Organisation des vacances de Prescri'Bouge et évènements découvertes
- Comité des bénéficiaires
- Journée APA avec AGIRC-ARCCO
- Travail avec les CLS-CPTS
- Collaboration avec le Département de l'Isère : AMI Sport Santé
- AGIR A DOM : aide à la pratique
- CARSAT : organisation programmes à domicile

PÔLE EDUCATION & CITOYENNETE

Projets en partenariat

- Sollicitation des comités sportifs
- Projets se déroulant sur l'année :
Sport dans la ville - le jeudi, une fois par mois :



Initiation à une
activité olympique

Travail autour d'une
valeur olympique

Public éloigné de la
pratique et en QPV

- Projets ponctuels :

« Challenge terre et Jeunesse »
avec la caserne de Varcès
08 mai 2024

Camp olympique USEP
03 au 07 juin 2024

Ateliers santé / olympiques avec
l'UNSS (jeux d'hiver 20 mars et
jeux d'été 19 juin des collégiens)

Projets éducatifs

- Interventions lors des séjours SNU en Isère
- Interventions lors des JCD (journées citoyennes)
- Actions autour du service civique :
 - 2 sessions de 2 jours de formation pour les volontaires en service civique (16-25 ans – 30 ans si handicap)
- Avec le SDJES : Lutte contre les violences sexuelles dans le sport : séminaire de sensibilisation.

Projets initiés par le CDOS

Création d'une exposition sur les femmes et le sport:

- Dans les différents aspects de la pratique: pratiquante/ juge-arbitre
- Au niveau des dirigeants –tes
- Évolution historique
- Au niveau médiatique
- Au niveau économique
- sports sexués?

10 kakémonos en cours d'élaboration

ACCUEIL – ASSISTANTE ADMINISTRATIVE & COMPTABLE

Accueil – Gestion des salles de réunion – Informations MDS – Gestion pack éco

Affranchissement : 7422 → 10 245 €
373 colis / 235 RAR

→ Nombre de réservation : 1850
→ Nombre de personne accueilli : 18729
→ Nombre d'heure d'occupation : 5510h57

Reprise de la gestion en juin 2022
→ Gobelets : 125 785
→ Matériel évènementiel : 335
→ Sport partagé : 92

Assistante administrative et comptable

Accueil
Assistante administrative et
comptable

Comptabilité

Appui aux différents services
Référénte dispositif
Pass Sport

Formations

RESSOURCES HUMAINES

▪ Juridique / droit du travail

- Veille juridique
- Contribution à la réflexion autour des sujets contractuels :
rupture conventionnelle, temps partiel, choix du type de contrat, etc

▪ Renforcement des compétences de l'équipe

▪ Projet pour le développement des carrières des salariés en cours

▪ Contribution aux recrutements

Relais Terre de Jeux



Village des sports – Foire de Grenoble



4. VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITES

- **Vote du rapport moral : Approuvé à l'unanimité**
- **Vote du rapport d'activités : Approuvé à l'unanimité**

5. RAPPORT FINANCIER 2023

- Le bilan financier 2023 nous est présenté par **Gérard FOUREL** trésorier du CDOS ISERE

2023 a été une année très compliquée :

- en matière comptable : nous enregistrons un déficit de 20K€, qui aurait dû être de 50K sans les reprises de provisions,
- et en matière financière : les premières subventions ont été versées au 1^{er} juin, avec des sorties mensuelles de 55K€ et le solde des subventions 2023 qui a été versé en février 2024.

D'une manière générale, le CDOS a atteint une taille critique, vis-à-vis de son statut associatif, et une réflexion est engagée pour envisager des solutions à cette situation.

Au total, notre gestion est saine, avec une baisse de nos charges externes, en particulier avec la renégociation de tous nos contrats.

Nous avons pris la décision d'externaliser le traitement des fiches de paie des salariés du CDOS, pour un coût de 550€ mensuel.

Notre poste le plus important est celui de la masse salariale, avec une augmentation significative en 2023 : nous avons appliqué 4% d'augmentation générale, et des augmentations individuelles pour faire évoluer des salaires bas.

Au total, il y a une augmentation de plus de 10% de la masse salariale.

Le bilan montre une baisse de trésorerie significative par rapport à 2022.

La totalité du bilan financier vous est joint en [annexe](#)

6. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rappel sur le rôle du commissaire aux comptes : le service comptable et trésorier sont très compétents, épaulés par un cabinet comptable, donc pourquoi un commissaire aux comptes ? Parce que la loi l'impose, puisque le CDOS reçoit un montant de subventions au-delà du plafond.

Un rapport a été établi, pour vraiment utiliser cette opportunité donnée par la loi.

Le commissaire aux comptes s'assure que la structure ne va pas rencontrer de grosses difficultés, et si ce n'est pas le cas, il doit tirer le signal d'alarme.

Le commissaire aux comptes vérifie également que les conventions sont conformes par rapport aux obligations d'une association loi de 1901.

Les risques fiscaux ne sont pas mentionnés dans le rapport mais nous surveillons l'évolution de l'activité lucrative du CDOS.

Commentaire du Président du CDOS : nous allons faire des actions auprès de nos élus nationaux pour que le plafond actuel soit revalorisé, et que d'une manière générale

La totalité du rapport du commissaire aux comptes vous est joint en [annexe](#)

7. VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2023

- **Vote du rapport financier 2023 : approuvé à l'unanimité**

8. AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Proposition de report sur l'année 2024

9. FIXATION DE LA COTISATION 2024

Maintien à 75€

10. BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	MONTANT	%	PRODUITS	MONTANT	%
60-achats	116400	12,2%	70-prestations	248500	26,1%
61-services extérieurs	69830	7,3%	74-subvention d'exploitation et partenariat	646400	67,8%
62-autres services extérieurs	58950	6,2%	75-autres produits de gestion courante	23000	2,4%
63-impôts et taxes	26210	2,7%	76-produits financiers	3000	0,3%
64-salaires et traitements	667800	70,1%	77 -produits exceptionnels	0	0,0%
65-autres frais de gestion	1650	0,2%	78-reprise sur amortissements et provisions	6000	0,6%
66-charges financières	400	0,0%	79- transfert de charges	14100	1,5%
67-charges exceptionnelles	3000	0,3%			
68-dotation aux amortissements et provisions	9000	0,9%			
TOTAL DES DEPENSES	953240	100,0%	TOTAL DES RECETTES	941000	98,7%
solde créditeur (excédent)			solde débiteur (insuffisance)	12240	1,3%
Solde général	953240	100,0%	Solde général	953240	100,0%

Le déficit prévisionnel de 12 240 € devrait être financé par un prélèvement sur les fonds associatifs
Les options de fin d'exercice concernant le soutien au fonds de dotation IMPULSE et la prime PPV n'ont pas été intégrées dans le présent prévisionnel

Budget prévisionnel : il n'est pas obligatoire pour les associations, sauf si il est prévu dans les statuts. On peut présenter un budget déficitaire, s'il peut être financé par des fonds propres.

Notre budget 2024 est similaire à celui de 2023 : nous maîtrisons nos charges, et pas complètement nos produits.

Nous devrions avoir un léger déficit de 12K€ en 2024, dans la mesure où les subventions n'augmenteront pas.

- **Vote approuvé à l'unanimité**

10. QUESTIONS DIVERSES

CD Tir à l'Arc : pourquoi externaliser les feuilles de paie ? A cause des obligations RGPD, et le logiciel d'Impact Emploi (prévu pour les structures de moins de 10 salariés) n'est pas adapté à notre structure.
Cotisations des CD : aucune obligation, mais si pas payées, le CDOS ne soutiendra pas les CD.

11. INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

Yannis AMEZIANE : explications sur le versement des subventions, avec les délais techniques de mise en paiement : bilan doit être envoyé pour que le département puisse payer les acomptes de subvention.
Partenariats vont continuer d'être renforcés, ont été très actifs cette année.
Contrats d'objectifs : à partir de 2024, les acomptes seront versés en début de saison sportive.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président lève la séance à 20h55

Et invite l'assistance à se diriger vers la cafétéria pour prendre le pot de l'amitié

La Secrétaire Générale
Véronique ROSTAS



Le Président
Jean-Michel LOSA

